



Debut de contrat & repos hebdomadaire

Par **Lila73**, le **11/06/2012** à **21:13**

Bonjour,

Après moultes recherches je n'ai toujours pas trouvé une réponse à ma question pourtant si banale :

si je débute mon contrat de travail (CDD) un lundi et que mes jours de repos fixes et fixés avec mon employeur sont les jeudis et vendredis, ai-je le droit à ces jours de repos ma première semaine de travail ?

merci...

Par **P.M.**, le **11/06/2012** à **21:41**

Normalement oui, puisque ce sont des congés hebdomadaires et que de toute façon, vous ne pouvez pas travailler plus de 6 jours sans avoir le repos hebdomadaire...

Par **janus2fr**, le **12/06/2012** à **07:06**

Bonjour,

C'est la même chose qu'un salarié embauché un jeudi dans une entreprise qui ferme le samedi et dimanche, il ne va pas venir travailler pour autant.